





Université populaire africaine en Suisse (UPAF.ch), Savoises 15, CH-1205 Genève • CRAN-Observatoire du racisme anti-Noir en Suisse, CP 2230, CH-3001 Berne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 5 JUIN 2019

GRÂCE À L'ACTION DE L'UPAF ET DU CRAN, AVEC UN GRAND SOUTIEN LOCAL ET NATIONAL L'AFRO-SUISSE **TILO FREY** OBTIENT CE 6 JUIN RECONNAISSANCE ET HONNEURS DE SA VILLE :

Un geste fort, mémoriel et antiraciste, d'une double portée symbolique sans précédent

Merci, Ajarama* Neuchâtel!



Photo: le Conseiller municipal Thomas FACCHINETTI tient avec Florence CHITACUMBI, artiste, représentant la société civile locale, la nouvelle plaque de l'Espace Tilo FREY à Neuchâtel, à côté de Chantal LAFONTANT VALLOTTON, co-directrice du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, posant avec le portrait de Tilo FREY, le 7.09.2018

e jeudi 6 juin 2019 sera un jour historique, à inscrire en lettres d'or dans les annales de la Ville et du Canton de Neuchâtel, ainsi que de l'ensemble de la Suisse. Les Afro-descendant-e-s autant que les associations et toutes les personnes éprises de justice et de considération, notamment pour les Noir-e-s, seront aussi de la fête. Ce jour-là, à partir de 12h00, auront lieu les cérémonies autour de **l'inauguration** de l'Espace Tilo FREY, devant la Faculté des sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il s'agira là de la première reconnaissance formelle et officielle d'une contribution africaine à la construction de la Suisse moderne, plus particulièrement en faveur de l'émancipation des femmes suisses. Privées de droits politiques sur le plan fédéral jusqu'en 1971, elles pourront enfin envoyer cette année-là au Parlement fédéral, outre 235 hommes, leurs 11 premières élues. Parmi elles, une femme d'ascendance africaine et première afro-féministe, Tilo FREY, fer de lance de la lutte émancipatrice dans son canton de Neuchâtel.

Née au Cameroun en 1923 d'une mère Peul et d'un père suisse qui l'amènera avec lui en Suisse, alors âgée de 5 ans, Tilo FREY n'a cessé toute sa vie de s'investir pour les causes féminines. En dirigeant des écoles professionnelles pour jeunes filles et en s'engageant en politique, à Neuchâtel plus précisément. Elue à l'exécutif de la Ville en 1964 et égérie de la lutte pour les droits politiques obtenus par les femmes en 1971 seulement, elle sera la même année la première Neuchâteloise élue conseillère nationale (sénatrice) à Berne. Ayant quitté la politique à la fin de son mandat en 1975, elle tombe dans l'anonymat. Sa mort en 2008 passe inaperçue. C'est l'action conjuguée du Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noir (CRAN) et de l'Université populaire africaine (UPAF), à l'occasion des dix ans de sa mort, qui la sortira de l'oubli.

^{*} Ajarama = Merci en Pular, langue maternelle de Tilo FREY

Rappel. Tout est parti en effet de l'initiative du CRAN et de l'UPAF viant à commémorer à Genève, le 30 juin 2018, les dix ans de la mort de Tilo FREY, seule manifestation de souvenir qui sera organisée dans toute la Suisse, avec la participation de Neuchâtelois. Parallèlement à cette commémoration, sera lancé un « Appel national et citoyen pour réhabiliter la Mémoire de Tilo FREY». Cet Appel, qui totalisera à fin décembre plus de 600 signatures, invitait les autorités fédérales et neuchâteloises à marquer par des gestes forts les dix ans de la mort de cette pionnière de l'émancipation féminine. Notamment, en attribuant le nom de Tilo FREY à une rue ou une place et créer un Prix suisse portant son nom pour récompenser les jeunes Afro-desendants, en particulier les filles, qui apporteraient une contribution citoyenne remarquable.

L'Appel du CRAN et de l'UPAF sera entendu par plusieurs acteurs, notamment d'ascendance africaine, de la Ville et du Canton de Neuchâtel. En septembre 2018, le rôle joué par Tilo FREY comme « pionnière de l'émancipation des femmes et des minorités » est reconnue par cette Ville qu'elle a dirigée et, pour honorer sa Mémoire, l'exécutif municipal décide de faire d'une pierre deux coups. Il débaptise l'*Espace Louis Agassiz* situé devant l'Université et portant le nom d'un glaciologue neuchâtelois (1807-1873), connu aussi pour ses thèses racistes, pour le rebaptiser du nom de Tilo FREY. **Un double symbole** : à travers la volonté de la Ville de « reconsidérer la place et l'héritage de Louis Agassiz dans l'espace urbain », il s'agit de déchoir de son piédestal un raciste et d'élever une de ses victimes potentielles, Tilo FREY ayant elle-même beaucoup souffert du racisme dans les préaux scolaires comme sous les voutes du Palais fédéral.

Signalons à cet égard que l'inauguration du nouvel *Espace Tilo FREY* est aussi la résultante d'une convergence des luttes menées depuis plusieurs années contre la figure de Louis Agassiz, notamment par l'historien et activiste suisse Hans FÄSSLER (auteur de *Une Suisse esclavagiste*, éd. Duboiris, 2007; également initiateur depuis 2002 des Pèlerinages annuels à la Mémoire de Toussaint Louverture, au Fort de Joux, en France), avec celles menées par le CRAN. Des opérations *« Démontez Agassiz »*, notamment pour la débaptisation du glacier Agassiz dans le canton de Berne, ont été conduites ensemble. Toutefois, si la double décision de l'exécutif neuchâtelois, prise sous la houlette de M. Thomas FACCHINETTI, en charge de la Culture et de l'intégration, récompense manifestement - sans le proclamer - le combat du Comité *« Démontez Louis Agassiz »*, elle va soulever une très vive controverse à Neuchâtel, dans l'arêne politique et jusqu'au sein de l'Université. Pendant près d'une année, partisans et adversaires de la réhabilitation de Tilo FREY sous la forme proposée par la Ville vont s'affronter. Mais, bien qu'obligé désormais de *« consulter le législatif avant toute modification de nom de rue ou de place »*, l'exécutif ne reviendra pas en arrière.

Précisons enfin que les initiatives du CRAN et de l'UPAF pour Tilo FREY s'inscrivent dans un ambitieux projet de construction de *Routes de la Mémoire Noire en Suisse*, afin de renforcer l'inclusion des Noirs dans une Mémoire commune suisse et africaine et pour une meilleure co-intégration au sein d'une société suisse qui a fait de la diversité culturelle un trait de sa modernité. Tilo FREY n'est qu'un point d'ancrage référentiel de cette Mémoire. Le projet a été rendu public une première fois, lors des 2des Assises sur le racisme anti-Noir organisées par le CRAN en 2016, 15 ans après les premières de 2001, fondatrices de la dynamique antiraciste au sein des communautés Noires de Suisse. Il a été également adopté comme projet commun dans le cadre de l'actuelle Décennie consacrée par l'ONU aux Personnes d'ascendance africaine (2015-2024), par les participants de la 2de Conférence européenne sur le racisme anti-Noir en Europe, organisée également par le CRAN en 2016, dix ans après la première, en 2006.

Pour capitaliser et pérenniser son héritage : Création d'une Fondation Tilo FREY en voie de réalisation par le CRAN et l'UPAF

De ce qui précède,

Le CRAN et l'UPAF tiennent à remercier vivement et à exprimer leur gratitude aux Autorités de la Ville de Neuchâtel, en particulier à M. Thomas Facchinetti, président de l'actuel exécutif. Leur décision, qui témoigne réellement de la volonté de bâtir une société multiculturelle partageant une Mémoire inclusive de l'apport de personnes issues de la Diversité, honore considérablement Neuchâtel et son Canton, déjà connus pour être pionniers en Suisse en matière d'ouverture à cette Diversité. *Ajarama Neuchâtel*!

Le CRAN et l'UPAF se félicitent également de la double et puissante symbolique, sans précédent, qui se dégage du nouvel *Espace Tilo FREY*. A notre connaissance, jamais, dans un espace urbain européen, une personnalité Noire, quelque soit sa contribution, n'a été amenée à détroner une personnalité Blanche, dans une démarche antiraciste a fortiori. La lutte contre le racisme anti-Noir en Suisse s'en trouve définitivement ancrée dans un concret institutionnel, publiquement affichée.

Le CRAN et l'UPAF saluent ce geste des Autorités neuchâteloises qui ne manquera pas de produire un impact par son exemplarité sur le plan national suisse. Sa résonance sur le plan international ne manquera pas non plus d'honorer une Suisse qui a souscrit à la Décennie 2015-2024 consacrée par l'ONU aux Personnes d'ascendance africaine et au cours de laquelle il est notamment recommandé d'accorder reconnaissance et considération à même de contribuer au respect de la Dignité historique de ces Personnes.

Le CRAN et l'UPAF décident enfin d'inscrire impérativement l'action à la fois citoyenne et politique de Tilo FREY dans une continuité qui la pérennise. Les deux organisations annoncent ici la création prochaine d'une «Fondation Tilo FREY pour la promotion de l'engagement citoyen et politique des Jeunes d'ascendance africaine ». Dans ce but, elles lancent un appel à toutes les personnes et institutions intéressées par ce défi d'apporter leur contribution afin de mieux capitaliser utilement l'héritage de Tilo FREY.

Pour le CRAN, Mme Félicienne VILLOZ-MUAMBA, Présidente Pour l'UPAF, M. Anatole Tshizubu MALU, Président

Contacts: 079 754 54 85 ou 079 345 08 52, info@upaf.ch

Communiqué adressé à :

- Presse nationale et internationale (représentée en Suisse)
- Président du Conseil fédéral, Berne
- Conseiller fédéral (ministre) en charge de l'Intérieur, Berne
- Président du Conseil d'Etat (gouvernement), Neuchâtel
- Président du Grand-Conseil (assemblée cantonale), Neuchâtel
- Président du Conseil communal, Neuchâtel
- Procureur général de la République, Genève
- Ambassadeur suisse auprès de l'ONU à Genève
- Ambassadeurs des pays africains en Suisse

- Haut-Commissariat et Conseil de l'ONU pour les Droits humains, Genève
- Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), Genève
- Groupe de travail des Experts indépendants de l'ONU sur les Afro-descendants, Genève
- Commission fédérale contre le racisme (CFR), Berne
- European Council on Racism and Intolerance (ECRI), Strasbourg
- ONGs de défense de la dignité et des droits humains
- Associations africaines